



# BASE NAUTIQUE DU PONT D'ARC

YVES CHARMASSON

SARL Ardèche Action Aventure

☎ 04.75.37.17.79. 📠 04.75.88.11.34.

Route des Gorges 07150 VALLON PONT D'ARC

Charmasson.Yves@canoe-ardeche.com <http://www.canoe-ardeche.com>

Etablissement Sportif déclaré DDJS de l'Ardèche N° 00796 ET 006

14/05/2012

## Tarif Public T.T.C. 2012 - Prix par Personne

### LOCATION de CANOES –KAYAKS

avec l'EQUIPEMENT & LE TRANSPORT RETOUR des PERSONNES

RANDO CANOE-KAYAK sur l'Ardèche en Parcours Libres avec transport de mise à l'eau et retour des personnes à la base de départ	Durée	A → Adulte		E → Enfant 7/12 ans	
		Hors Saison ou Toute Période sur Réservation		Saison (juillet / août) ou si avec Transport aller-retour hébergement	
		A	E	A	E
<b>Mini-Descente: 8 Km</b> parcours du Pont D'Arc	½ J	16 €	11 €	22 €	17 €
<b>Maxi des Mini : 13 Km</b> de Sampzon à Châmes	Temps libre	20 €	13 €	26 €	19 €
<b>Descente Découverte: 24/28/32 Km</b>	1 Jour	26 €	16 €	32 €	22 €
<b>Rando Nature avec Bivouac : 32 Km</b> Bivouac dans les Gorges en sus	2 Jours	38 €	24 €	48 €	34 €
<b>Pack Eau Vive Libre:</b> 1 Mini-Descente ½ Jour+1 Descente 1 Jour	2 Jours	40 €	25€	50 €	35 €
⇒ Si vous n'obtenez pas vos tickets de bivouac pour passer la nuit dans les Gorges voir nos diverses Formules de Substitutions PACK EAU VIVE avec hébergement au verso					
⇒ Nous assurons le transport aller-retour à votre lieu d'hébergement suivant un programme avec nos partenaires hébergeurs ou pour un minimum de 8 personnes sur commande					

Descente de l'Ardèche sur 3 Jours et Plus		Prix Adulte	Enfant 7 à 12 ans
Départ : Châmes / Pont d'Arc / Vallon	24/28/32 Km	50 €	35 €
Départ : Sampzon / Ruoms / Pradons	38/43/47 Km	56 €	28 €
Départ : Balazuc / St Maurice / Voguë	52/56/60 Km	62 €	31 €
Jour Supplémentaire		12 €	6 €

### Remises et Tarifs Groupes

Scolaires / Etudiants	- 10 %
Aucune remise n'est consentie sur le Tarif Enfant , sur le tarif avec transport aller-retour hébergement et sur les formules Pack Eau Vive avec nuitée	
Tarifs Sp.Groupes sur demande : Scolaires / Etudiants / Pompiers / Militaires / Scouts.	
Devis précis pour toutes demandes complexes avec hébergement , nourriture , transport , autres Activités Eaux Vives ou Plein Air ou si 10 personnes et plus	

# R A N D O N A T U R E

## DESCENTE des GORGES sur 2 Jours avec Nuitée sur les aires de bivouac

⇒ VOUS TRAVERSEZ UNE RESERVE NATURELLE, le CAMPING et le BIVOUAC SAUVAGE SONT INTERDITS et SEVEREMENT REPRIME.

⇒ VOUS NE POUVEZ PASSER la NUIT DANS LES GORGES que sur les 2 AIRES de BIVOUACS AMENAGES de GAUD (1/3 PARCOURS) et de GOURNIER (1/2 PARCOURS), VOUS Y TROUVEREZ de l'EAU POTABLE, des SANITAIRES, des TABLES de PIQUE-NIQUE, des BARBECUES avec du charbon de bois.

Pour votre nuitée au bivouac , vous avez le choix entre 2 formules :

① En emplacement libre → Avec vos tentes.

② Sous tente collective déjà montée , de type marabout (20 places) équipée d'un plancher en bois , prévoir duvet (en convivialité avec d'autres personnes).

Nous vous conseillons de prendre contact dès que possible avec la Centrale de Réservation pour retenir vos places , le nombre étant limité , celle-ci ouvre chaque année vers fin Février.

## TARIFS 2012

**SYNDICAT de GESTION des GORGES de l'ARDECHE**  
Réservations Bivouac, Rond Point des Gorges , 07150 VALLON PONT D'ARC  
Tél. 04 75 88 00 41 / Fax. 04 75 37 60 71 / Web : [www.gorgesdelardeche.fr](http://www.gorgesdelardeche.fr)

### Soirée Simple

Adulte	6,50 €
Adulte Marabout (tente collective 20 personnes maxi).	7,50 €

### Soirées à Tarifs Majorés « Rouge » (26 soirées)

Adulte	10,00 €
Forfait Marabout (tente collective)	230,00 €
Enfant moins de 10 ans (avec adulte)	4,50 €
Tickets Majorés	13,00 €
Nuitée Scolaire (encadrement Education Nationale)	4,50 €

Si les bivouacs sont complets , nous vous proposons les formules de substitution suivantes :

### L E P A C K E A U V I V E

Vous pourrez profiter des plaisirs d'une descente à votre rythme et bénéficier de l'animation et du confort en passant la nuitée chez l'un de nos partenaires hébergeurs de la région.

Camping à la Ferme , Camping 2/3/4 étoiles , Mobil Home , Chalet , Chambre d'Hôte , Gites , Village de Vacances , Hôtel.

Attention les Formules C / D / E sont souvent impossible en pleine saison.

Vous ferez la Mini-Descente de 8 Km le 1<sup>er</sup> Jour et la Descente de 24 / 28 ou 32 Km le 2<sup>ème</sup> Jour (ou vice versa) avec nuitée à l'hébergement de votre choix dont nous pouvons nous charger de la réservation.

### FORMULES PACK EAU VIVE sur réservation / 2 Jours 32 / 36 / 40 Km comprenant l'activité Canoë-Kayak sur les 2 jours + l'hébergement

Divers Pack Eau Vive	Adulte	Enfant 7/12 ans
A) Pack Eau Vive Libre : Nuitée de votre choix en +	40 €	25 €
B) Pack Eau Vive Nature (Camping à la Ferme au bord de l'Ardèche) Nuitée comprise	avec vos tentes	27 €
	sous marabout (Mini 8 pers.)	30 €
C) Pack Eau Vive / Camping Confort (☆☆☆/☆☆☆☆ au bord de l'Ardèche) ★ Nuitée comprise	avec vos tentes	30 €
	sous marabout (Mini 8 pers.)	32 €
	en Mobil Home / Studio / Chalet ★	45 €
D) Pack Eau Vive / Hôtel de Tourisme : Nuitée + Petit Déjeuner ★ Supplément Chambre Single	80 € + 15 €	60 €

Toutes ces formules restent sous réserve de disponibilité lors de votre réservation

Les transports sont prévus de l'arrivée de l'activité sur la base de départ , n'est pas compris le transfert de nos base à l'hébergement

- Tous ces prix sont T.T.C. : L'activité Canoë-Kayak simple est liée à une TVA incluse.

70 % du chiffre est à 19,6 % , il correspond à l'activité canoë-kayak

30 % du chiffre est à 5,5 % , il correspond au transport des personnes

Dans les autres formules : avec hébergements, logistiques de repas , enseignement ou encadrement par moniteurs brevetés de la discipline , transports divers , les taux de TVA sont variables , il sera établi une facture avec les détails des prestations liées aux taux de T.V.A. correspondant.

### **INFORMATIONS sur le MATERIEL LOUE**

- Le **CANOE** biplace (C2) et triplace est l'embarcation idéale pour les amateurs de cette discipline , la troisième place dans un Canoë (C3) n'est utilisable que par un enfant de 7 à 12 ans.
- Le **KAYAK** (K1) est une embarcation monoplace , nous la déconseillons aux personnes peu expérimentées.
- Les **Gilets de Sécurité** sont tous aux normes CE , ils sont obligatoirement fournis et doivent impérativement être portés (les tailles sont : XS – S – M – L – XL – XXL - XXXL).
- Les **Pagaies** : double ou simple en canoë et double croisées en kayak. Nous conseillons aux amateurs les pagaies doubles aussi bien pour le canoë que pour le kayak , qui simplifient les manœuvres.
- Les **Containers** de 25 Litres (Hauteur 42,6 cm , Ø Ouverture 20,4 cm) ou de 55 litres (Hauteur 51,8 cm , Ø Ouverture 28,2 cm) sont normalement étanches s'ils sont bien utilisés , nous ne pouvons garantir cette étanchéité car elle est subordonnée à la bonne qualité de la fermeture par son utilisateur , de ce fait nous vous déconseillons d'emmener des objets de valeurs (appareils photos , caméscope , téléphone portable , etc...

### **OU NOUS TROUVER à VALLON PONT D'ARC**

**EN PROVENANCE D'AUBENAS** suivre VOGUË, RUOMS, à 8 km VALLON PONT D'ARC, à l'entrée du Village au niveau du rond point de la distillerie (usine à gauche) prendre à droite direction la route des Gorges de l'Ardèche (D 290), passer devant le stade de Football, au rond point des gorges continuer tout droit, nous sommes à 150 mètres à droite.

**EN PROVENANCE DE BOLLENE** (sortie d'autoroute) prendre PONT ST ESPRIT suivre ORGNAC, LABASTIDE DE VIRAC, SALAVAS, passer le pont sur l'Ardèche, vous arrivez au rond point des Gorges, prendre à droite (D 290) nous sommes à 150 mètres à droite.

**EN PROVENANCE DE MONTELIMAR SUD** (sortie d'autoroute) prendre direction PIERRELATTE, BOURG ST ANDEOL, ST REMEZE, à l'entrée de VALLON PONT D'ARC, suivre la "route touristique des Gorges de l'Ardèche", au croisement prendre à droite direction SALAVAS, passer l'hôtel "le Clos des Bruyères" situé sur votre droite, nous sommes à 100 mètres à gauche un peu avant le rond point des Gorges.

**EN PROVENANCE D'ALES** prendre BARJAC puis SALAVAS, passer le pont sur l'Ardèche, à l'entrée de Vallon Pont d'Arc vous arrivez sur le rond point des Gorges prendre à droite (D 290) Direction « Les Gorges / Le Pont d'Arc », nous sommes à 150 mètres à droite.

#### **NOS COORDONNEES G.P.S. :**

- **Notre Base N°1** : située à Vallon Pont d'Arc près du Pont de Salavas (départ de la 32 km et de la Mini-Descente 8 km) : 44°23' 57.72" N & 4°23' 22.29" E.
- **Notre Base N°2** : à Pont d'Arc (départ de la 28 km ) : 44°23' 02.97" N & 4°24' 50.94" E.  
ouvert du 01/06 au 31/08
- **Notre Base N°3** : à Châmes (départ de la 24 km & arrivée de la Mini-Descente) :  
44°22' 45.52" N & 4°25' 58.69" E.  
ouvert du 01/07 au 31/08

### **VOUS POUVEZ LAISSER VOS VEHICULES A L'ARRIVEE DES GORGES**

**Si vous venez de la Vallée du Rhône** (A7 – N7 – N 86) et si vous souhaitez effectuer la descente des Gorges de l'Ardèche en 1 ou plusieurs jours , **pour un minimum de 8 personnes** nous vous proposons de venir vous chercher à **Sauze à l'arrivée des Gorges** (commune de St Martin d'Ardèche) où vous stationnez vos véhicules sur le parking (GPS 44°18'02.71"N et 4°33'46.88"E).

**Si vous êtes intéressés par cette formule** , nous vous demandons de le prévoir dès votre réservation et **nous contacter par téléphone 48 heures** avant votre activité afin de convenir d'un rendez-vous horaire le plus précis possible pour venir vous chercher avec un mini-bus ou un autocar.

**Cette prestation n'entraîne pas de coût supplémentaire** , elle vous permet de disposer de vos véhicules dès votre arrivée de l'activité afin de repartir immédiatement et vous évite l'attente des retours collectifs (autocar à compléter) après l'effort physique , soit un gain de temps d'environ 2 heures puisqu'il faudra vous remonter à la base de départ pour revenir sur la Vallée du Rhône avec le risque de saturation de la route des Gorges.

.../...

# Les Conseils du Loueur

**Avant de pratiquer l'activité canoë-kayak, il est indispensable de :**

- **Savoir choisir sa date d'activité** en sachant que les week-end de l'Ascension , de Pentecôte , de Juin , ceux de début Juillet et en principe tous les Mardis , Mercredis et Jeudis du 10/07 au 20/08 sont les périodes de très fortes affluences sur l'Ardèche ; Pour effectuer cette activité dans de bonne condition sans trop de présence sur la rivière et afin de profiter pleinement du cadre naturel , nous vous conseillons si vous le pouvez , de privilégier d'autres périodes , tel qu'Avril , les premières semaines de Mai , de Juin et de Juillet ou la dernière semaine d'Août , ainsi que les mois de Septembre et Octobre qui sont souvent très propices à cette pratique.
- **Savoir nager au moins 25 m** , être capable de s'immerger et adapter le parcours : ½ jour – 1 jour ou 2 jours compatible avec sa forme physique du moment.
- **Porter le gilet de sécurité** aux normes CE à la bonne taille que nous vous fournissons : XS ; S ; M ; L ; XL ; XXL ; XXXL et bien l'utiliser en le serrant sur les côtés (sangles latérales) et toujours porter des chaussures qui tiennent bien aux pieds, au cas où il vous faudrait marcher.
- Porter aide aux autres usagers en difficulté ou ayant un problème, comme vous aimeriez avoir si vous étiez à leurs places.
- **Ayez un comportement normal**, comme celui que vous devez avoir lors de votre vie de tous les jours, ce n'est pas la peine de témoigner votre bonheur ou malheur aux autres usagers en criant ou en adoptant une conduite exubérante, respectez les pêcheurs, ne vous en faites pas des ennemis.
- **Respectez le milieu naturel**, la ripisylve (végétation du bord de rivière) protégeant de l'érosion et abritant une vie abondante, utiliser les sentiers et chemins, ne coupez pas à travers le milieu naturel ou les cultures, respectez les haies, les clôtures, refermer portes et barrières après votre passage, **respectez les propriétés privés et les panneaux, ne pas s'arrêter sur les plages privés des Campings dans le but d'utiliser leurs installations.**
- **Respecter la réglementation**, l'Ardèche sur la partie des Gorges est **classée réserve naturelle par décret ministériel du 14 janvier 1980** ; De ce fait le **camping sauvage est strictement interdit**, vous ne pouvez passer la nuit que sur **les aires de bivouac de Gaud ou de Gournier** , ramener avec vous tous vos détritres dans un sac poubelle jusqu'à l'arrivée à Sauze.
- Lors de votre soirée sur celles-ci , utilisez les installations à bon escient , cohabiter avec les autres usagers , soyez modéré , **gardez votre vie privée pour vous** , la liberté de chacun s'arrête ou commence celle d'autrui , sachez modérer les consommations de substances psycho actives pouvant amener à des exagérations du comportement.
- A votre arrivée de l'activité , respecter une certaine règle de groupe, nous ne pourrons pas satisfaire tous les caprices personnels de chacun, il y a des horaires qui vous sont indiqués pour les retours en mini-bus ou autocars que nous essayons de respecter au mieux.
- Des facteurs impondérables peuvent nous amener à effectuer des modifications d'horaires (ennuis mécaniques, retards d'autres personnes , bouchons routiers , etc...).
- **Apprenez à être patient, vous êtes en vacances !**

*CHARMASSON Yves*

